

REÇU le 04 JAN. 2023



Cabinet GUILLON – GONIN
Sarl de Géomètres-Experts

14 rue Léon Brousse – 66000 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 50 15 69 – Fax : 04 68 50 82 31
E-mail : cab2g@geometre-expert.fr - web : www.cab2gfr

Frédéric GONIN

Géomètre-Expert Foncier DPLG
Expert près la Cour d'Appel
Agrée en Transaction immobilière

Diplômé de l'Institut de Topométrie -
Conservatoire National des Arts et Métiers

Perpignan, le 23 décembre 2022

Note d'honoraires n° 2212834

Dossier n° 21239

SAS HECTARE

75 ZI Les Portes Domitienne
CS 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

COMMUNE de PERPIGNAN
Section HP Parcelle N° 191-194-326-624-625 et 626 (ex N°49)

LOTISSEMENT "LES ALLEES DU MAS CANTEROUX"
Lotissement de 41 lots à bâtir

PRESTATIONS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERES

Désignation de la prestation

Selon devis n° D2107688 du 19/07/2021 accepté le 21/07/2021

MISSION G2 : BORNAGE CONTRADICTOIRE

G.2.2 : Bornage des lots du 26/10/2022 au 12/12/2022
Relevés et calculs préparatoires au bornage définitif
Calcul et numérisation du plan parcellaire général du lotissement
Implantation définitive des limites des lots.
Enregistrement Géofoncier

Sous-total G.2.2 : 13079,00 € HT (soit indicativement 319 € HT/Lot)

Sous total MISSION G2 : BORNAGE CONTRADICTOIRE 13 079,00 €

G.5.1 - OPTION : IMPLANTATION POUR TRAVAUX

Intervention N°3 d'une implantation générale pour réalisation des travaux V.R.D, comprenant :

Intervention d'implantation des murs à l'entrée du lotissement en date du 14/09/2022
Intervention d'implantation sur bloc (contrôle avant enrobé trottoir) en date du 11/10/2022

Nota : Par intervention 65€/lot x 41 lots = 2665,00€ ramené au montant maximum forfaitaire de 2000€ HT (suivant contrat)

Sous total G.5.1 - OPTION : IMPLANTATION POUR TRAVAUX 2 000,00 €

Conditions de règlement : Chèque ou virement à 30 jours - Le 22/01/2023

Total H.T. 15 079,00 €

URBANISME
1 boulevard LE KENNEDY
66000 PERPIGNAN
04 68 63 64 65
SIREN 524 438 600

NET A PAYER 18 094,80 €

H.T. 15 079,00 €

T.V.A. 20.00 % 3 015,80 €

Montant T.T.C. 18 094,80 €

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de 3 fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement comptant. Le Client peut recourir gratuitement (hors frais éventuels d'avocat ou d'expert) à une médiation conventionnelle en cas de différends, du médiateur de la consommation : Médiateur de la consommation www.mediation-service.fr. Consommation - ViaMédiation 16 Cours Xavier Arnoz 33000 Bordeaux. Les données personnelles du Client font l'objet d'un traitement automatisé par le Prestataire destiné à l'exécution des prestations et à l'émission des factures. Les données personnelles du Client sont nécessaires à l'exécution par le Prestataire du contrat avec le Client. Aucune transmission des données personnelles du Client à des tiers ne sera effectuée par le Prestataire. Aucun transfert de ces données personnelles hors Union européenne n'est effectué par le Prestataire. Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification ainsi que de limitation et d'opposition au traitement de ses données personnelles. Le Client dispose du droit d'introduire une réclamation concernant le traitement de ses données personnelles par le Prestataire auprès de la CNIL. Pas d'escompte pour paiement anticipé.